

Atelier de réflexion et de concertation du secteur paysan sur la situation du financement rural haïtien

Sur l'initiative du Conseil National de Financement Populaire (KNFP) un atelier de réflexion a été organisé avec des acteurs du secteur paysan dans le but d'analyser la situation du financement rural et aussi d'arriver à des propositions pour un mode de financement judicieux du monde rural. Les organisations représentées à cette rencontre étaient : Planopa, Tèt Kole ti peyizan ayisyen et 4 G Kontre qui est un regroupement de 4 organisations paysannes. Après une brève présentation de chacune des institutions, les participants ont dressé chacun un bilan accablant de la situation de la production agricole nationale et du financement du monde rural eu égard au contexte actuel avant de donner leur point de vue sur le document « *Pour un Système National de Financement Rural* » élaboré par le KNFP en 2005.

Analyse du financement du monde rural eu égard au contexte actuel

Les représentants du monde paysan ont exprimé avec angoisse la situation languissante d'un secteur agricole affaibli et délaissé. Au cours de ces deux dernières décennies, on a assisté à une décapitalisation effrénée du secteur et la paupérisation de ses acteurs et leur migration vers les zones urbaines qui ont contribué à renforcer le phénomène de la bidonvilisation. La production agricole nationale n'est pas valorisée. L'offre de produits agricoles est insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires du pays. Tous ces constats ajoutés aux modes de politique économique appliquée dans ce pays durant ces dernières années ont provoqué la levée de bouclier réalisée les 7-8-9 avril. Selon les organisations paysannes présentes, l'affaiblissement du secteur agricole et son incapacité à couvrir les besoins alimentaires du pays sont tributaires de la politique de désengagement conduite par l'Etat en observant stricto sensu les prescrits de la politique néolibérale. Dans un rapport du BCA (Bureau de Crédit Agricole), institution chargée du financement du secteur agricole, on constate paradoxalement que seulement 20% de son portefeuille de crédit sont alloués au secteur agricole. Les institutions bancaires ne font pas mieux de leur côté. Les rapports de la BRH (2005 et 2006) soulignent que le montant du crédit octroyé par ces institutions au secteur agricole est très insignifiant. Sur ces deux années elles ont

alloué seulement 8 millions de gourdes au secteur agricole sur un portefeuille annuel moyen de 24 milliards de gourdes.

L'importation aveugle des produits alimentaires a contribué à affaiblir la production locale, modifier les habitudes de consommation de la population tout en rendant notre économie très dépendante de l'extérieur. Ce n'est pas sans raison que la flambée des prix des produits agricoles à l'échelle mondiale a eu de tels échos en Haïti. Cependant la consommation de ces produits importés sans contrôle de qualité n'est pas sans conséquences néfastes sur la santé de la population. Face à cette situation des mesures fortes doivent être prises pour restructurer notre agriculture afin d'assurer notre autosuffisance alimentaire. Les participants à la rencontre ont fait des propositions en ce sens :

D'abord, les forces vives de la nation doivent lutter pour redresser la production nationale et pour ce faire, les crédits doivent servir au renforcement de la production nationale en tenant compte des conditions de vie des producteurs. Le financement du monde rural doit tenir compte des besoins réels des exploitations paysannes. En ce sens il doit se faire en concertation avec les organisations de producteurs. L'Etat doit cesser d'être un Etat observateur et intervenir pour réguler nos importations en diminuant les quotas d'importation tout en soutenant les petits producteurs dans la vente de leurs produits. Il s'avère important de noter que les organisations présentes ont affirmé que des études doivent être réalisées pour déterminer le type de financement qui convient au monde rural haïtien et celles-ci doivent être conduites au sein et avec les organisations paysannes. Ensuite, les institutions s'intéressant à la cause des paysans doivent s'enquérir des vrais problèmes de ces derniers. En ce sens ces institutions doivent développer une forte proximité avec les organisations paysannes. Ils suggèrent également que des programmes d'éducation se fassent dans le but de promouvoir d'une part la consommation de produits locaux et d'autre part de contrebalancer toute campagne visant à les dévaloriser. Ils recommandent également que l'augmentation de la production ne se fasse pas au détriment de l'environnement. En dernier lieu, les participants ont évoqué le concept de « souveraineté alimentaire » qui donne la possibilité aux pays ou aux groupes de pays de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un impact négatif sur les populations d'autres pays. Selon eux, les dirigeants haïtiens doivent faire choix de

la souveraineté alimentaire en lieu et place de la sécurité alimentaire car elle la souveraineté alimentaire accorde en plus une importance aux conditions sociales et environnementales de production des aliments. Elle prône un accès plus équitable à la terre pour les paysans pauvres, au moyen si nécessaire d'une réforme agraire et de mécanismes de sécurisation des droits d'usage du foncier.

Présentation du document « *Pour un Système National de Financement Rural(SNFR)* »

Pour une connaissance approfondie du document, nous recommandons au lecteur de s'y référer sur le site du KNFP (www.knfp.org). De façon laconique, ce document plaide pour un système de financement judicieux et adapté aux problèmes des producteurs du monde rural. Ce système de financement met l'emphase sur :

1) Des financements de proximité

Il faut rendre le crédit accessible aux utilisateurs.

2) La sécurisation du financement

Pour sécuriser non seulement le créancier mais aussi le débiteur de bonne foi ce système de financement vise la création d'un fonds de garantie, d'un fonds de désastre et de quelques produits d'assurance pour accompagner le producteur en difficulté. Ainsi, on pourra éviter le défaut de paiement de la part du débiteur (le petit producteur) et sa décapitalisation.

3) L'appropriation du financement

Les financements octroyés doivent s'insérer correctement dans les dynamiques économiques et sociales auxquelles ils sont censés concourir. Le contexte dans lequel s'inscrivent les financements ne doivent pas être des obstacles à la réussite des projets. Dans cette perspective, la formation apparaît comme une condition nécessaire à la réussite. Dès lors que l'on cherche à faire évoluer des pratiques, que l'on introduit des nouveautés dans le quotidien des personnes, la formation et l'accompagnement sont utiles, font gagner du temps, et évitent des échecs.

Ce système de financement rural doit comporter aussi une composante subvention pour favoriser la réhabilitation de l'exploitation paysanne. Pour l'implémentation d'un tel système de financement rural, KNFP plaide en faveur de la création d'un fonds grossiste pour le crédit rural.

Ce fonds grossiste atteindra les organisations paysannes par le biais d'institutions de financement se préoccupant de la question du financement du monde rural. Enfin les organisations paysannes présentes ont convenu d'organiser un autre atelier avec la participation d'un plus grand nombre d'organisations paysannes pour de plus amples discussions concernant la construction d'un tel fonds.

Fortis MATHIEU

fmath72@yahoo.fr